

M. Hervé Ladsous annonce la prorogation du mandat de la MINUSCA et la pleine capacité opérationnelle de ses troupes en Centrafrique

Bangui, 1er Mai 2015 (ACAP) - M Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, a déclaré que le mandat de la MINUSCA est prorogé d'une année et qu'au même moment, les forces onusiennes en Centrafrique ont atteint leur plein déploiement opérationnel, en moyens humains, matériels et logistiques, au cours d'une cérémonie solennelle rehaussée par la présence du Premier ministre centrafricain Mahamat Kamoun, suivie d'une conférence de presse, mardi 28 avril 2015, à Bangui.



L'objectif de la force onusienne en Centrafrique, actuellement en mesure d'assumer les tâches qui lui sont dévolues par le Conseil de sécurité, d'après M. Ladsous, est également d'aider « à traiter des problèmes profonds, faire en sorte que les mêmes causes n'entraînent pas à nouveau les mêmes effets au bout de quelques années en République Centrafricaine et que le pays puisse trouver durablement la voie de la paix et de la prospérité ».

M. Hervé Ladsous a estimé que les populations sont fatiguées des crises récurrentes alors qu'elles aspirent à une vie qui leur procurerait un minimum de paix, de sécurité et de prospérité auxquels ils peuvent légitimement prétendre. C'est pourquoi, il a grand espoir dans le prochain forum de Bangui et également la Cour Pénale Spéciale qui a fait l'objet d'un vote favorable par le Conseil National de Transition (CNT).

Abordant la question du désarmement, M. Hervé Ladsous s'est dit qu'il se réjouirait si les « groupes armés cessent de commettre des exactions au détriment de la population ou au détriment du pays ou s'ils peuvent rendre leurs armes de manière pacifique », auquel cas, les

Nations Unies vont être amenées « à faire comme à Bria le 10 février dernier lorsque des groupes occupaient les locaux publics et refusaient de les évacuer ».

Se prononçant sur la problématique de l'embargo sur les armes en direction de la République Centrafricaine, M. Ladsous a signifié qu'en cas de crise, « la première réaction de la communauté internationale et du Conseil de sécurité est de tout faire pour qu'il n'y ait pas de nouvelles armes et de nouvelles munitions qui entrent dans le pays et alimentent encore la violence ». Il a fait exception de certains équipements devant intervenir dans « le maintien de l'ordre ».

Quand bien même la MINUSCA a atteint sa pleine capacité opérationnelle, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix s'attend à « des hélicoptères d'attaque et plus tard dans l'année des drones de surveillance aérienne pour mieux suivre les évolutions sur le terrain ».

Rappelons que la MINUSCA a pris le relais après la Mission de Soutien à la République Centrafricaine (MISCA), une initiative de l'Union africaine, de l'Union européenne, avec la force européenne EUFOR, et de la France avec l'opération Sangaris.

Profitant de son séjour de quatre jours en République Centrafricaine, M. Hervé Ladsous a effectué des visites à Ndélé et à Bria qui sont toutes des localités situées dans le centre-est du pays.

L'objectif de la force onusienne en Centrafrique, actuellement en mesure d'assumer les tâches qui lui sont dévolues par le Conseil de sécurité, d'après M. Ladsous, est également d'aider « à traiter des problèmes profonds, faire en sorte que les mêmes causes n'entraînent pas à nouveau les mêmes effets au bout de quelques années en République Centrafricaine et que le pays puisse trouver durablement la voie de la paix et de la prospérité ».

M. Hervé Ladsous a estimé que les populations sont fatiguées des crises récurrentes alors qu'elles aspirent à une vie qui leur procurerait un minimum de paix, de sécurité et de prospérité auxquels ils peuvent légitimement prétendre. C'est pourquoi, il a grand espoir dans le prochain forum de Bangui et également la Cour Pénale Spéciale qui a fait l'objet d'un vote favorable par le Conseil National de Transition (CNT).

Abordant la question du désarmement, M. Hervé Ladsous s'est dit qu'il se réjouirait si les « groupes armés cessent de commettre des exactions au détriment de la population ou au détriment du pays ou s'ils peuvent rendre leurs armes de manière pacifique », auquel cas, les Nations Unies vont être amenées « à faire comme à Bria le 10 février dernier lorsque des groupes occupaient les locaux publics et refusaient de les évacuer ».

Se prononçant sur la problématique de l'embargo sur les armes en direction de la République Centrafricaine, M. Ladsous a signifié qu'en cas de crise, « la première réaction de la communauté internationale et du Conseil de sécurité est de tout faire pour qu'il n'y ait pas de nouvelles armes et de nouvelles munitions qui entrent dans le pays et alimentent encore la violence ». Il a fait exception de certains équipements devant intervenir dans « le maintien de l'ordre ».

Quand bien même la MINUSCA a atteint sa pleine capacité opérationnelle, le Secrétaire

général adjoint aux opérations de maintien de la paix s'attend à « des hélicoptères d'attaque et plus tard dans l'année des drones de surveillance aérienne pour mieux suivre les évolutions sur le terrain ».

Rappelons que la MINUSCA a pris le relais après la Mission de Soutien à la République Centrafricaine (MISCA), une initiative de l'Union africaine, de l'Union européenne, avec la force européenne EUFOR, et de la France avec l'opération Sangaris.

Profitant de son séjour de quatre jours en République Centrafricaine, M. Hervé Ladsous a effectué des visites à Ndélé et à Bria qui sont toutes des localités situées dans le centre-est du pays.

Vendredi 1 Mai 2015
Acap Presse